Île-de-France, Paris
Paris 16e arrondissement
10 rue du docteur Blanche , boulevard de Montmorency

Foyer des Lycéennes, actuel lycée d'Etat Jean-Zay

Références du dossier

Numéro de dossier : IA75001093
Date de l'enquête initiale : 2016
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale lycées du XXème siècle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : pensionnat, lycée
Genre du destinataire : de filles

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2020, PN, 0011

Historique

Le Foyer des lycéennes, internat national de jeunes filles officiellement créé par décret du 27 novembre 1954, est ouvert aux étudiantes en classes préparatoires en 1953.
La genèse de son projet remonte aux années 1920, lorsque Charles Brunold, professeur au lycée Saint-Louis et chargé de cours à l'Ecole normale supérieure de Sèvres (Hauts-de-Seine), est frappé par les difficultés que rencontrent les jeunes filles candidates aux concours des grandes écoles de Paris, en particulier celles originaires des académies de province, à se loger dans la capitale. Devenu inspecteur général de l'Education nationale à la Libération puis nommé directeur de l'Enseignement du Second degré en 1952 (fonction dans laquelle il succède à Gustave Monod), il continue de se préoccuper des conditions de vie des jeunes filles élèves des classes préparant aux concours de l'enseignement, qui sont de plus en plus nombreuses. Il lance donc l'idée d'une "maison" destinée à les accueillir.
En 1942, une notice explicative [1] précise qu'il s'agit de mettre à leur disposition "une habitation agréable et confortable", où elles puissent trouver "avec tout ce qui est nécessaire à la vie féminine, l'atmosphère éducative et culturelle indispensable à celles qui se préparent aux Grandes Ecoles ou au Professorat". Destiné à 394 jeunes filles, l'établissement prendra place dans un bâtiment unique "dont les façades seront dégagées" et dont une grande partie du terrain sera réservé à l'aménagement de vastes jardins.
Brunold obtient l'enveloppe financière pour la réalisation d'une première tranche de ce projet, qui, à terme, devra occuper tout le terrain de l'ancienne clinique du docteur Blanche - un quadrilatère d'imposantes dimensions compris entre la rue du docteur-Blanche et le boulevard Montmorency. Il avait été question d'y édifier une annexe du lycée de jeunes filles Molière, mais cette idée est abandonnée au profit du "Foyer des Lycéennes". Brunold délègue le suivi du programme pédagogique et du chantier à Yvonne Cordillot, sa future première directrice, agrégée et féministe militante, alors directrice du lycée de jeunes filles Marguerite-de-Navarre de Bourges (Cher). C'est elle qui avait mis au point pour ce dernier, avec l'architecte Jacques Barge, un internat moderne édifié en vingt mois, en 1949, l'internat dit "de Vauvert", véritable référence pour l'époque, publié dans l'ouvrage de Charles Rambert (*Constructions scolaires et universitaires*, 1954) recensant plusieurs modèles d'architecture scolaire particulièrement réussis et fonctionnels.
La réalisation du Foyer des Lycéennes est confiée à l'architecte en chef des Bâtiments civils et des Palais nationaux Urbain CASSAN (1890-1974). Formé à l'Ecole polytechnique, il avait débuté sa carrière en travaillant pour la Société des chemins de fer du Nord, avant de suivre, après la Première Guerre mondiale, les cours de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts dans l'atelier de Gustave Umbdenstock. Dans les années 1960, il se spécialisera dans les constructions

universitaires (centre de recherches d'études nucléaires du CEA de Saclay, Facultés des sciences de Paris et d'Orsay). Cassan est assisté d'André Schmitz, également architecte des Bâtiments civils et des Palais nationaux (BCPN).
Les travaux sont engagés par le ministère de l'Education nationale dès 1952. Le chantier est rapide puisque les premières étudiantes prennent possession des locaux en octobre 1953. Le foyer est officiellement inauguré le 18 mars 1954 par André Marie, ministre de l'Education nationale, Jean Sarrailh, recteur de l'université de Paris, Charles Brunold, directeur de l'Enseignement du second degré, René Perchet, directeur général de l'Architecture, en présence de Paul Haag (préfet de la Seine) et Henry Graux (maire du 16e arrondissement de Paris).
L'établissement accueille principalement des élèves des classes supérieures des lycées Fénelon, Jules-Ferry, Camille-Sée et La-Fontaine, en vue de l'obtention de certificats d'aptitude à l'enseignement. Pendant les vacances, il peut aussi recevoir des groupes de passage à Paris. Le personnel enseignant est constitué d'éducatrices qui encadrent les jeunes filles. Afin de "compenser" la préparation intensive des concours, il est proposé aux étudiantes de suivre des cours de sport, des leçons de reliure, de vannerie ou de céramique ainsi que des cours de cuisine. Le foyer applique le tarif des lycées de Paris.
Devant l'afflux de demandes, le Foyer des Lycéennes s'enrichit en 1954 de deux annexes : **l'annexe Mezzara**, au 60, rue La- Fontaine, installée dans un hôtel particulier construit en 1911 par Hector Guimard et protégé au titre des Monuments Historiques en 1994 ; ainsi que **l'annexe Raffet** (au 30 de la rue Raffet).
Le manque de gymnase et de terrains de sport se fait sentir dès la première année, d'où une mise à disposition d'équipements par les services de la ville de Paris : les jeunes filles pratiquent la natation et le patinage à la piscine Molitor, elles utilisent le stade de la porte de la Muette ainsi que les centres hippiques des bois de Boulogne et de Vincennes.
En 2004, pour le cinquantenaire de l'établissement, le Foyer est rebaptisé "résidence Jean-Zay", en hommage au ministre de l'Education nationale et des Beaux-Arts du Front populaire, assassiné en 1944. À la rentrée de septembre 2011, il devient mixte puis est rebaptisé le 7 décembre de la même année "lycée d'État Jean-Zay- internat d'excellence".
[1] Archives de Paris, 44 W 103, notice descriptive du projet de Foyer des Lycéennes, Paris, 16e arrondissement, 1942.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()
Dates : 1952 (daté par source), 1953 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Urbain Cassan

Description

Le terrain choisi pour édifier le Foyer des Lycéennes, d'une surface de 11 000 m2 [1], est situé entre la rue du Docteur-Blanche et le boulevard de Montmorency. Face à cette parcelle trapézoïdale peu facile à exploiter, Urbain Cassan adopte **un plan en H** (ou double U). L'établissement se compose ainsi d'un vaste corps central orienté vers le sud et de deux ailes est et ouest encadrant une cour-jardin. Au nord, deux ailes postérieures plus restreintes entourent une cour de service. L'accès au foyer peut se faire indifféremment par le boulevard Montmorency ou par la rue du Docteur-Blanche.
D'après la note descriptive de 1942, le programme prévoit l'implantation dans l'édifice de "huit foyers autonomes comportant chacun 43 chambres et 2 demi-foyers autonomes comportant chacun 25 chambres, accompagnés des locaux de complément et de service". 68 chambres sont donc, à l'origine, mises à disposition des jeunes filles ; elles font 12 m2, "compris entrée et cabinet de toilette (lavabo, bidet), penderie et armoire à linge encastrées" [2].
A l'entrée du Foyer, la loge du portier accueille les visiteurs. Un escalier monumental conduit à un vaste hall pourvu de nombreux dégagements. Les jeunes filles peuvent recevoir de la visite dans les trois parloirs qu'il dessert. il mène également à un grand salon d'honneur et à deux petits salons. L'administration est composée d'un "hall d'attente avec banque", du bureau de la directrice et de trois autres bureaux. Au même niveau se trouvent une bibliothèque, six salles d'études (dont une insonorisée pour la musique et l'autre équipée pour la pratique du dessin), une infirmerie et un cabinet médical. Au sous-sol sont placés une buanderie, des dépôts (mobilier et literie), la chaufferie et un garage. Les pensionnaires peuvent se restaurer dans cinq réfectoires de 80 places. Dans les étages se trouvent donc les chambres des étudiantes mais aussi les logements de fonction.
Le Foyer des Lycéennes se développe sur six étages sous un toit-terrasse, avec une structure porteuse en béton armé et des vides entre les poteaux comblés par des panneaux préfabriqués de béton. Ces derniers forment une trame orthogonale, rythmée par les trumeaux qui séparent les ouvertures et les lignes basses et hautes des allèges qui sont soulignées par des bandeaux continus. L'organisation rigoureuse des façades est tempérée par le traitement coloré des matériaux et des revêtements. Comme à la Faculté des sciences de Jussieu ou à celle d'Orsay, les panneaux de remplissage sont en béton lavé à gravillons concassés rosés.
Cette sévérité d'ensemble n'exclut toutefois pas une certaine animation. Cassan, faisant appel au modèle des grands paquebots transatlantiques, choisit de distinguer les circulations verticales par des balcons arrondis. Le style "paquebot" se retrouve également dans les intérieurs, avec des couloirs en coursives desservant des chambres s'apparentant à des cabines, des plafonds à caissons et des ouvertures en hublots.
Pour meubler le Foyer des Lycéennes, l'architecte fait appel à cinq artisans qui travaillent chacun à la conception d'un type de mobilier : Jacques Hitier, R-J. Caillette, J. Dumond. J. Lesage et André Preston (bahuts et mobiliers de salons). Les archives consultées n'ont pas permis d'en apprendre davantage sur cette commande.
[1] Archives de Paris, 44 W 103, notice descriptive du projet de Foyer des Lycéennes, Paris, 16e arrondissement, 1942.
[2] *Idem.*

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé
Matériau(x) de couverture : béton en couverture
Plan : plan régulier en H
Étage(s) ou vaisseau(x) : 6 étages carrés
Élévations extérieures : élévation à travées
Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, en maçonnerie
Jardins : carré de jardin

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Statut de la propriété : propriété de l'Etat

Annexe 1

SOURCES

Documents d'archives
Archives de Paris : 44 W 103.

Archives Nationales : fonds Académie de Paris, cote : AJ^{16} 8569. Projet de création, 1939 ; 1954-1964.
Centre d'archives d'architecture contemporaine : fonds Urbain Cassan, 062 Ifa.

Illustrations

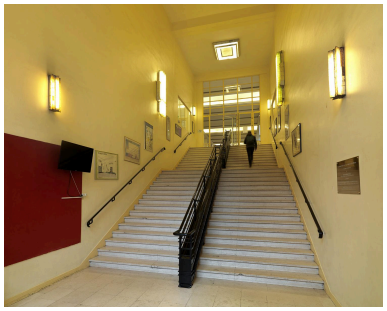

Vue générale du grand escalier monumental conduisant au hall d'honneur du Foyer des Lycéennes.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500769NUC4S

Les luminaires du grand escalier du Foyer des Lycéennes sont l'œuvre du maître-verrier et décorateur Max Ingrand (1908-1969).
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500770NUC4S

Les luminaires du grand escalier du Foyer des Lycéennes sont l'œuvre du maître-verrier et décorateur Max Ingrand (1908-1969).
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500771NUC4S

Vue générale du grand hall d'honneur du Foyer des Lycéennes.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500772NUC4S

Vue générale du grand salon du Foyer des Lycéennes.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500773NUC4S

Vue générale de l'un des escaliers conduisant aux étages, remarquable par le travail de ferronnerie de la rampe et du départ.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500774NUC4S

Détail de l'un des escaliers conduisant aux étages du foyer.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500775NUC4S

Vue générale du bureau de la directrice, qui a conservé en partie son mobilier d'origine.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500776NUC4S

Vue générale de l'un des couloirs de l'administration.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500781NUC4S

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Alma Smoluch, Emmanuelle Philippe
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

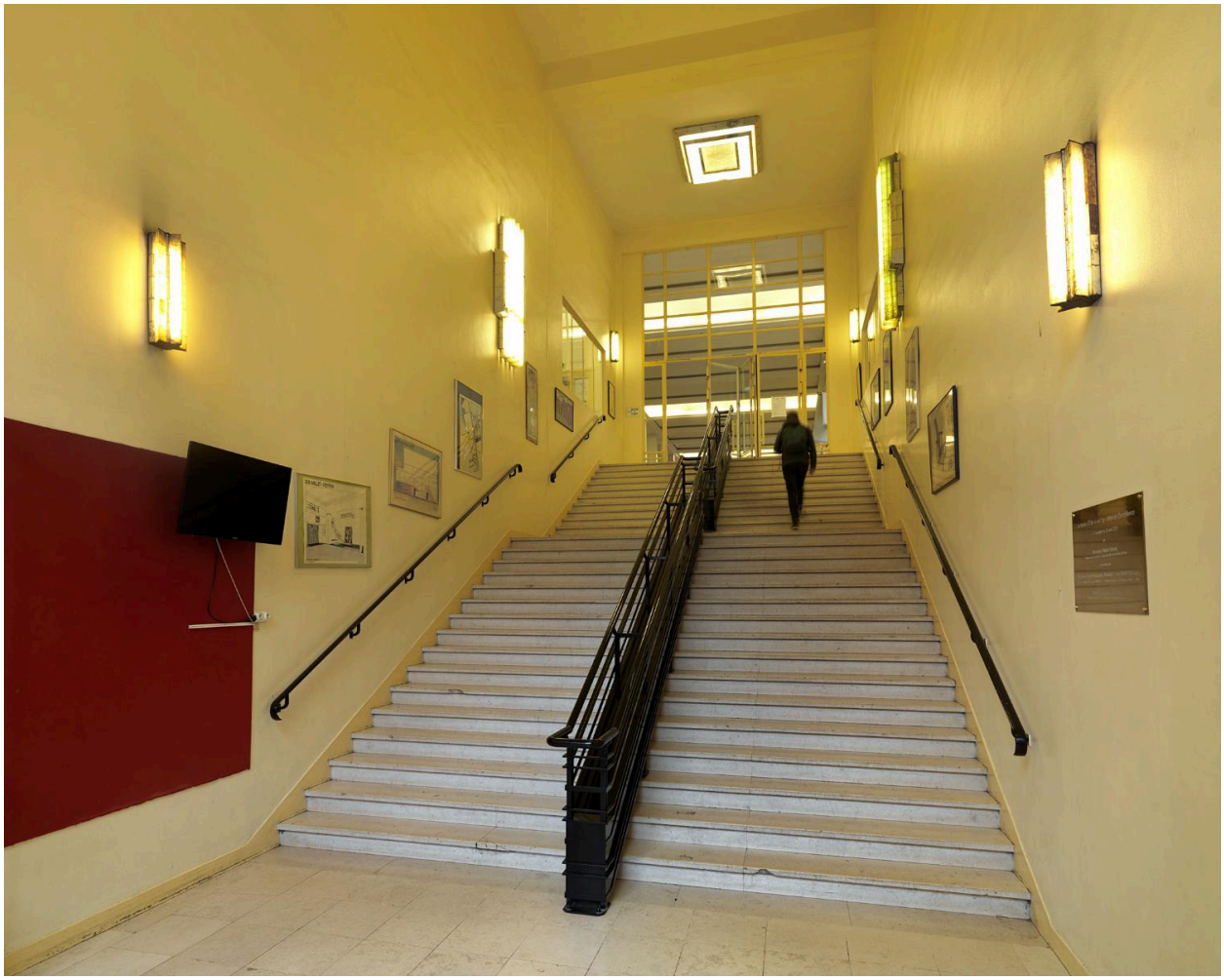

Vue générale du grand escalier monumental conduisant au hall d'honneur du Foyer des Lycéennes.

IVR11_20167500769NUC4S
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2016
; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les luminaires du grand escalier du Foyer des Lycéennes sont l'œuvre du maître-verrier et décorateur Max Ingrand (1908-1969).

IVR11_20167500770NUC4S
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2016
; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les luminaires du grand escalier du Foyer des Lycéennes sont l'œuvre du maître-verrier et décorateur Max Ingrand (1908-1969).

IVR11_20167500771NUC4S
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2016
; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale du grand hall d'honneur du Foyer des Lycéennes.

IVR11_20167500772NUC4S
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2016
; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale du grand salon du Foyer des Lycéennes.

IVR11_20167500773NUC4S
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2016
; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale de l'un des escaliers conduisant aux étages, remarquable par le travail de ferronnerie de la rampe et du départ.

IVR11_20167500774NUC4S
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2016
; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail de l'un des escaliers conduisant aux étages du foyer.

IVR11_20167500775NUC4S
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2016
; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale du bureau de la directrice, qui a conservé en partie son mobilier d'origine.

IVR11_20167500776NUC4S
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2016
; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale de l'un des couloirs de l'administration.

IVR11_20167500781NUC4S
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2016
(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation